

STRASBOURG Quartier européen

Un Palais quadragénaire

Le 28 janvier 1977, il y a quarante ans jour pour jour, fut inauguré l'imposant Palais de l'Europe, en face de l'Orangerie. Il est aujourd'hui le seul siège du Conseil de l'Europe, après avoir partagé son hémicycle pendant une vingtaine d'années avec le Parlement européen.

À ses débuts, le Conseil de l'Europe, institution paneuropéenne gardienne de la démocratie et des droits de l'homme, siégeait au palais universitaire de Strasbourg. Ensuite, entre 1950 et 1977, les sessions se tenaient dans un bâtiment fonctionnel à l'emplacement de l'actuelle pelouse menant au palais : la Maison de l'Europe, conçue par l'architecte Bertrand Monnet, démolie en 1977 pour laisser la place au nouveau Palais.

Conseil de l'Europe et Parlement européen se partageaient jusqu'en 1999 le magnifique hémicycle qui ressemble à un coquillage chapeauté d'un dôme.

Le Palais de l'Europe a été construit sur d'anciens courts de tennis des années 1930 qui servaient en hiver de patinoire.

« Musculature extérieure et ambiance intérieure souriante »

Son architecte, Henry Bernard, premier grand prix de Rome 1938, membre de l'Institut, ex-

CHIFFRES

106 m

C'est la longueur de chaque côté de cet imposant vaisseau au plan carré, fait de béton rose, de verre et d'aluminium. Avec ses neuf étages, il se hisse à une hauteur de 38 mètres.

Outre l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire en son cœur, le bâtiment héberge sur ses 64 000 m² dix-sept salles de réunion et huit cents bureaux.

Le coût du bâtiment avait été fixé à 210 millions de francs de l'époque répartis entre les pays membres.



Le Palais de l'Europe, une « véritable cathédrale européenne de notre temps », écrivait Robert Reinheimer dans les DNA du 23 janvier 1977. PHOTOS ARCHIVES DNA

pliquait dans un numéro des *Saisons d'Alsace* paru fin 1976 la symbolique de son édifice censé traduire l'intense effort de convergence vers l'unité des nations.

« Il vise à affirmer simultanément, par la musculature de sa plastique extérieure, que l'union fait la force, tout en manifestant, par son ambiance intérieure souriante et sereine, où dominent les courbes, l'ambiance de cordialité confiante nécessaire à la libre confrontation des idées ».

« Carré de l'Est »

En 2012, à l'occasion du 30^e anniversaire de la pose de la première pierre, notre confrère



La salle du Comité des ministres, avec vue sur l'Orangerie.

Jean-Jacques Blaesus évoquait les surnoms donnés à l'édifice : « Ceux qui suggèrent que le personnel européen [...] ne s'est pas intégré à Strasbourg l'appellent le bastion. Ceux qui jugent les préoccupations du corps des fonctionnaires européens trop gastronomiques, le désignent tout simplement avec l'appellation Carré de l'Est, du nom d'un certain fromage ». D'autres parlaient de « cuirassé Potemkine ».

Aujourd'hui, ces dénominations sont oubliées. Le Conseil de l'Europe compte 47 États membres et rassemble 820 millions de ressortissants. ■

PETER PFEIL

PLAIDOYER EUROPÉEN

« Face à l'immobilisme européen actuel, les responsables de l'Europe n'ont évidemment pas le droit de baisser les bras, de démissionner. La machine européenne est embourbée, victime des événements et d'elle-même, de son économisme étroit. Il faut la sortir du marécage », pouvait-on lire il y a quarante ans dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, datées du 29 janvier 1977, sous la plume de Daniel Riot.

La lecture de ses lignes est une leçon d'humilité : la construction européenne, aujourd'hui menacée jusque dans ses fondements, est donc depuis toujours une entreprise difficile à mener...

Dans son discours inaugural, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing appelait à « resserrer les mailles du tissu européen » et traçait les lignes de force d'un « avenir européen : donner un levier idéologique à l'Europe, une âme et un esprit », avant de conclure : « La vocation de l'Europe n'est pas d'être le brillant second de quiconque, fût-il le plus grand ». De quoi méditer...

P.P.



Henry Bernard, l'architecte, explique au président les détails de l'édifice. À la gauche de Giscard d'Estaing, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Georg Kahn-Ackermann.

UNGERSHEIM Parc du Petit Prince

Nouvelle vague d'investissements

POLLUTION Particules fines : l'Alsace toujours en alerte

Pour la 8^e journée consécutive, Atmo Grand Est prévoit aujourd'hui encore un dépassement du seuil de recommandation pour la pollution aux particules sur toute l'Alsace.

Cette persistance justifie le maintien de la procédure d'alerte et donc des mesures préfectorales dont l'abaissement de la vitesse autorisée sur les routes de 20 km/h, sans descendre en dessous des 70 km.

L'Eurométropole de Strasbourg continue d'appliquer pour aujourd'hui son plan « particules », avec notamment un forfait journée à 1,70 € pour le réseau CTS de transports en commun. Mulhouse pratique également une tarification incitative dans le réseau Solea (le ticket Indigo permet des voyages illimités toute la journée au tarif préférentiel de 2 €) tout comme Colmar (sur le réseau de la TRACE, le billet journalier Tempo est à 1,70 €).

Le parc du Petit Prince lance une nouvelle vague d'investissements grâce au soutien de la Caisse des dépôts Grand Est. Un nouveau personnage cher à Antoine de Saint-Exupéry entre en scène : le serpent. Une drôle de bête plus puissante que le doigt d'un roi...

« **NOUS** accompagnons le parc du Petit Prince car ce parc est en train de réussir. Et à travers le parc, nous accompagnons un territoire qui se donne un projet fondé sur de belles valeurs », explique Patrick François, directeur régional Grand Est de la Caisse des dépôts en rappelant que la construction d'une grande destination touristique en sud Alsace était désirée depuis plus d'une génération.

La Caisse des dépôts apporte donc au parc du Petit Prince un prêt subordonné de 3M€ sur 10 ans. Un concours bancaire complémentaire porte à 4M€ d'euros l'investissement que vont pouvoir faire les cofondateurs de ce parc de loisirs : Matthieu Gobbi et Jérôme Giacomoni.

Un grand huit et un grand splash

« Nous allons rester très proches de l'œuvre tout en apportant deux attractions qui sont des classiques des parcs », détaille Jérôme Giacomoni.

La première attraction prend la forme d'un grand huit « Le serpent ». Mis en scène dans une ambiance désertique, ce serpent jaune va emporter les visiteurs sur un circuit de 200 mètres jusqu'à 10 mètres de hauteur. La réalisation de l'attraction a été confiée à la société allemande Zierer. La deuxième attraction reproduira un « grand splash » sur le thème de la première traversée de l'Atlantique sud par Jean Mermoz pour l'Aéropostale. Les visiteurs montent à bord d'un hydravion, décollent dans les orages, affrontent le « Pot au noir » (cette zone intertropicale très instable) à 10 mètres de hauteur, avant l'amerrissage d'urgence dans l'étang artificiel. Il s'agit cette fois d'une collaboration avec la société française Soquet Attractions.

Une troisième attraction, en 4D, « Planète sous-marine » sera repensée et s'inspirera de la série du Petit Prince sur France 3 Ludo.

Toutes ces attractions devraient être prêtes, soit pour l'ouverture du parc, soit au plus tard pour le mois de juin. Jérôme Giacomoni en fait un argument pour élargir encore son public. Le parc du Petit Prince a compté 150 000 entrées en 2016, sur une zone géographique qui s'étend de plus en plus, avec une croissance de 30 % de son public alsacien. « Nous sommes en-



Matthieu Gobbi et Jérôme Giacomoni, cofondateurs du parc du Petit Prince à Ungersheim devant la nouvelle attraction, le serpent, un autre des personnages de Saint-Exupéry. PHOTO DNA - FZ

core en phase de décollage », précise Jérôme Giacomoni qui ne tarit pas d'éloges sur le positionnement géographique du parc, dans un triangle formé par Strasbourg-Zurich et Besançon.

Avec la Caisse des dépôts, la réflexion s'est d'ailleurs engagée sur le développement de l'attractivité touristique du sud Alsace. Tout autour de

l'Écomusée et du parc du Petit Prince se développera une offre d'hébergement à très court terme. « L'accompagnement d'une offre touristique en termes d'hébergement pourra être la phase trois de notre engagement », confirme Patrick François, également prêt à s'engager dans une participation capitalistique avec le parc du Petit Prince.

« Plus qu'une aventure entrepreneuriale, le parc est un investissement territorial », commente Jérôme Giacomoni. Il évoque les exemples du Futuroscope et du Puy du Fou qui sont « devenus des ancrages dans leur région ». Le parc du Petit Prince ouvrira ses portes pour la nouvelle saison le 8 avril. ■

F.Z.